



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 du CoDep 76

Le samedi 9 novembre 2019 à 9h00 à Rouen

★ ELECTION AU COMITE DIRECTEUR ★

Extrait des statuts du CoDep 76

Titre III - Article 6 :

Le comité départemental est dirigé et administré par un comité directeur comprenant 11 membres. Il peut lui-même déléguer certaines de ses attributions au bureau.

La représentation des féminines est garantie au sein du comité directeur en leur attribuant un nombre de sièges, proportionnel au nombre de licenciés éligibles.

Seuls sont éligibles au comité directeur, les licenciés depuis un an au moins, à la Fédération, à la date du dépôt de candidature, membres d'une association dont le siège est fixé sur le territoire du comité départemental ou membres individuels domiciliés sur ce même territoire.



CANDIDATURE à adresser au Président avant le 30 octobre 2019

Je soussigné

Date de naissance Lieu

Profession

Membre de l'association N° Fédéral

Numéro de licence FFCT

Suis candidat (e) à l'élection de membre du comité directeur du CoDep76.

Fait à le

Signature :